

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 février 2026

PROTÉGER L'EAU POTABLE - (N° 2308)

N° CD30

AMENDEMENT

présenté par

Mme Coggia, Mme Le Feur, M. Blanchard, M. Roseren, M. Brard, Mme Riotton et M. Fiévet

ARTICLE PREMIER

Retiré avant publication.